soleil à son lever ou à son coucher, ou dans tout l'éclat de sa lumière au milieu du jour, un ciel bleu parsemé de milliers d'étoiles, fussent pour eux des énigmes dont ils ne pouvaient jamais trouver le mot; ils parvenaient cependant à comprendre l'idée d'un Être suprême, et plusieurs montrèrent des dispositions très-prononcées à se plonger dans les sentiments religieux les plus exaltés. Comprenaient-ils tout cela exactement comme les autres hommes? Nous n'oserions pas l'affirmer, et, quoiqu'ils se servissent des mêmes mots, il n'est pas impossible qu'ils y attachassent des notions quelque peu différentes des nôtres. Diderot, dans sa *Lettre sur les aveugles*, a laissé entendre que leurs idées sur les sujets religieux, moraux ou philosophiques, devaient nécessairement présenter de très-grandes différences avec celles des autres hommes; il exagérait certainement, mais il devait aussi y avoir un certain fond de vérité dans son opinion : les idées doivent nécessairement s'imprégner plus ou moins de la nature des canaux par lesquels elles entrent dans l'esprit de l'homme, et plus ces canaux sont larges ou nombreux, plus les idées doivent s'étendre et se multiplier. On a remarqué que, parmi les *aveugles* dont l'intelligence est développée d'une manière remarquable, beaucoup montrent une grande ténacité dans leurs jugements et dans leur volonté : il nous semble que ce fait s'explique d'une manière très-naturelle, quand on songe que là on les autres hommes, placés à peu près dans les mêmes conditions, arrivent à peu près aux mêmes jugements, aux mêmes résolutions, l'aveugle, d'après ce qu'ils touchent; or, les impressions que nous recevons par les yeux sont extrêmement mobiles et variables, tandis que celles qui nous arrivent par le tact sont fixe et presque d'immuable; il n'est donc pas étonnant que les *aveugles*-nés tiennent plus que nous aux idées qui leur sont venues par le tact, et qu'ils paraissent en apparence si sûre.

On est quelquefois parvenu, par des opérations chirurgicales, à détruire chez certains *aveugles*-nés l'obstacle physique qui les empêchait de voir, et il était curieux d'étudier les sensations que cet état, si nouveau pour eux, leur a fait éprouver. Le chirurgien anglais Cheselden nous a laissé un rapport très-détaillé sur un jeune garçon de treize ans qui était venu au monde avec la cataracte, et qu'il opéra très-heureusement. « Dans les premiers jours, dit-il, cet enfant s'imaginait que tout ce qu'il voyait était en contact avec ses yeux, et ne pensait aucun objet d'un autre, quelque différentes qu'en fussent les formes. Lorsqu'on lui présentait les objets qu'il connaissait auparavant par le toucher, il les considérait avec attention pour les reconnaître une autre fois, mais bientôt il oubliait tout, sauf ce qu'il avait besoin de retenir. Il était fort étonné de ne pas trouver plus belles que les autres les personnes qu'il avait aimées le mieux. Il fut longtemps sans reconnaître que les tableaux représentaient des corps solides, il les regardait comme des plans différemment colorés; mais lorsqu'il fut détrompé et qu'en y portant la main il n'y trouva que des surfaces, il demanda si c'était la main ou la vue qui le trompait. Il était surpris qu'on pût faire tenir dans un petit espace la peinture d'un objet plus grand que cet espace, par exemple un visage dans une miniature, et cela lui paraissait aussi impossible que de faire tenir un boisseau dans une pinte. D'abord il ne pouvait souffrir qu'une très-petite lumière, et voyait tous les objets fort gros, mais les premiers objets se rapetissaient à mesure qu'il s'y voyait de plus gros. Quoiqu'il sût bien que la chambre où il se trouvait était plus petite que la maison, il ne pouvait comprendre comment la maison pouvait paraître plus grande que la chambre. Avant qu'on lui eut rendu la vue, il n'était pas fort empressé d'acquérir ce nouveau sens; il ne connaissait point ce qui lui manquait, et sentait même qu'il avait, à certains égards, des avantages sur les autres hommes; mais à peine commença-t-il à voir distinctement, qu'il fut transporté de joie. » Ces observations, qui ne peuvent être révoquées en doute, et qu'on a pu vérifier sur d'autres *aveugles*-nés dans les mêmes circonstances, prouvent que le sens de la vue a besoin d'une longue pratique pour arriver à nous représenter les objets tels qu'ils sont en réalité; il paraît donc certain que, chez les jeunes enfants, la vue doit d'abord produire beaucoup de jugements erronés, et qu'ils n'apprennent à voir juste qu'à force de tâtonnements, à peu près comme ils apprennent à parler.

Voici l'histoire, un peu romanesque peut-être, d'une opération faite par un autre chirurgien anglais. Nous la rapportons, plutôt à cause de son intérêt moral que pour appuyer les considérations précédentes :

« M. Grant, expert chirurgien à Londres, s'étant proposé de faire l'extraction de la cataracte à un *aveugle*-né de vingt ans, son opération réussit admirablement, en présence d'un grand nombre de personnes, qui admirèrent l'habileté du savant médecin. Voilà pour la réputation du chirurgien; mais la scène qui suivit l'opération doit être l'objet des plus sublimes réflexions du philosophe. Tous les spectateurs gardaient un profond silence, afin de mieux observer les mouvements qu'occasionneraient dans l'âme du jeune homme les nouvelles sensations qu'il éprouverait. Lorsque ses yeux furent frappés des premiers rayons de la lumière, on aperçut sur son visage l'expression d'un ravissement extraordinaire; il fut sur le point de s'évanouir de joie et d'étonnement. M. Grant était devant lui, tenant ses instruments à la main; il l'examina attentivement et porta sur lui-même ses regards, comme pour comparer les deux objets. Tout lui semblait pareil, excepté les mains, parce qu'il prenait les instruments pour une partie des mains du chirurgien. Pendant que cette scène se passait, sa mère ne put contenir ses transports de joie; elle courut à lui les bras ouverts, en s'écriant : *Mon fils, mon cher fils!* Le jeune homme reconnaît sa mère à la voix; la parole lui manque, il ne peut proférer que ces mots : *Est-ce vous? est-ce ma mère?* et il s'évanouit. Il y a cependant dans l'appartement une jeune fille avec laquelle il avait été élevé, qu'il aimait tendrement et dont il était aimé. Le voyant sans connaissance, elle laissa échapper un cri de douleur, qui sembla rappeler le jeune homme à la vie. Il entendit la voix de sa maîtresse, ouvrit les yeux, et, après quelques moments de silence, il s'écria : « Qu'est-ce qu'on m'a donc fait, où m'a-t-on transporté? Ce que je sens autour de moi, est-ce la lumière dont on m'a si souvent parlé? Le sentiment nouveau que j'éprouve est-il celui de la vue?... Toutes les fois que vous dites que vous êtes bien aise de vous voir l'un l'autre, êtes-vous aussi heureux que je le suis en ce moment?... Où est Tom, qui me sert de guide? Il me semble maintenant que je marcherais bien sans lui. » Il voulut faire un pas; mais il s'arrêta et parut effrayé. Comme l'agitation de son âme était extrême, M. Grant lui conseilla de fermer les yeux et de les ouvrir peu à peu, afin de les accoutumer par degrés à supporter la lumière. Il ne se rendit qu'avec peine à ses raisons. On lui tint quelque temps les yeux couverts, et, dans ce retour de cécité, il se plaignit amèrement qu'on l'avait trompé, qu'on avait employé quelque enchantement pour lui faire croire qu'il jouissait de ce qu'on appelle vue. Enfin, il protesta que les impressions restées dans son âme le rendraient fou, si ce sens, en effet, ne lui était pas rendu. Il voulut devenir les noms des personnes qu'il avait vues dans la foule, et compter ce qu'il avait remarqué; mais les expressions lui manquèrent. Après cette rude épreuve, on crut qu'il n'y avait plus de risque à lui ôter son bandeau, et l'on chargea la jeune fille de cette douce commission en lui recommandant expressément de tâcher de le distraire, par ses discours, de l'impression trop vive des objets. Elle s'approcha de lui, et, dénouant son bandeau, elle lui dit : « Monsieur William, je vais vous rendre l'usage de la vue; mais je ne saurais m'empêcher d'avoir quelque inquiétude. Je vous ai aimé dès mon enfance, quoique vous fussiez *aveugle;* vous m'avez aimée aussi; mais vous allez connaître la beauté; vous allez éprouver des sentiments qui vous ont été inconnus jusqu'ici. Si vous alliez cesser de m'aimer! Si quelque objet que vous trouverez plus aimable allait m'effacer de votre cœur!... »

Ah! ma chère amie, répondit le jeune homme, si je devais, en jouissant de la vue, perdre les tendres émotions que j'ai senties toutes les fois que j'ai entendu le son de votre voix; si je ne devais plus distinguer le pas de celle que j'aime, lorsqu'elle s'approche de moi, et s'il me fallait changer ce plaisir si doux et si fréquent pour le sentiment tumultueux que j'ai éprouvé pendant le peu de temps que j'ai joui de la vue, j'aimerais mieux renoncer pour la vie à ce sens nouveau. Je n'ai désiré de voir que pour vous sentir, vous posséder, vous aimer d'une autre manière; arrachez-moi ces yeux, s'ils ne doivent servir qu'à vous rendre moins chère à mon cœur. » La jeune fille l'embrassa tendrement, et William ne pouvait se lasser de la regarder; il l'appelait un la touchant, et la prias de parler, pour se convaincre que c'était elle qu'il touchait. Tout l'étonnait; il ne pouvait accorder les sensations qu'il éprouvait par la vue, avec celles qu'il percevait des mêmes objets par les autres sens; et ce n'a été que par degrés qu'il est parvenu à distinguer et à reconnaître les formes, les couleurs et les distances.

Nous avons déjà dit que le sens de la vue n'est pas absolument nécessaire pour le développement de l'intelligence, quand d'ailleurs les autres sens sont parfaitement organisés et quand le cerveau lui-même n'offre rien de défectueux dans sa constitution intime, dans sa forme ni dans son étendue. On peut citer un assez grand nombre d'*aveugles*-nés qui se sont rendus célèbres par leur science, par leur adresse, ou même par leur génie. Saunderson est un des plus célèbres; il est vrai qu'il était venu au monde avec des yeux bien conformés, mais il était si jeune quand il fut atteint de la petite vérole et quand il perdit la vue par suite de cette maladie, qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais vu et qu'il peut être compté au nombre des *aveugle*-nés de naissance. Il avait un goût prononcé pour les mathématiques; il les étudia par des moyens qu'il inventa lui-même pour la plupart, et il les apprit si bien qu'il était regardé comme un des meilleurs mathématiciens de son temps et qu'il fut nommé professeur à l'université de Cambridge. Il avait une méthode de démonstration d'une clarté telle, que ses élèves parvenaient à comprendre les théorèmes les plus difficiles sans avoir aucun besoin de regarder des figures. Nicolas Bacon, issu du célèbre chancelier, devint docteur en droit et plaida avec beaucoup de succès dans le Brabant. On a vu, en 1788, un ingénieur qui exerçait avec talent, aux environs de Manchester, un art pour lequel la vue semble être de première nécessité, et qui n'avait jamais joui de la lumière. Pfeffel, de Colmar, dirigea longtemps une école militaire, et M. Rodenbach s'est fait remarquer par son éloquence parmi les représentants de la chambre belge. L'*aveugle* de Puiseaux, cité par Diderot, fut un distillateur habile, et Kennedy, dans le comté d'Armagh, en Irlande, fabriquait de très-beaux meubles, des instruments de musique et des métiers pour diverses manufactures. On sait en outre, que plusieurs *aveugles*-nés montrent d'heureuses dispositions pour la musique; tout le monde a entendu parler de concerts exécutés par des *aveugles*, beaucoup de ces infortunés gagnent leur vie en jouant de quelque instrument, et plusieurs se sont acquis la réputation de virtuoses très-habiles.

Pendant une longue suite de siècles, l'instruction et l'éducation des *aveugles* étaient restées complétement abandonnées aux efforts particuliers des familles auxquelles ils appartenaient, et ces efforts, toujours mal dirigés, ne produisaient que de bien faibles résultats. Aujourd'hui, la France possède une école modèle, où les jeunes gens privés de la vue reçoivent une instruction aussi complète qu'on peut le désirer : c'est l'*Institution impériale des jeunes aveugles*. Cette institution, qui a subi tant de vicissitudes, mérite une notice spéciale, et nous allons en parler dans une mesure qui dépassera peut-être notre plan; mais c'est un défaut de méthode dont nous prendrons la liberté de ne pas nous excuser. Il s'agit de l'*aveugle*, du plus malheureux de nos frères, et nous sommes persuadé que le lecteur ne trouvera pas que nous avons tenu ces regards trop longtemps fixés sur cette plaie toujours saignante de notre pauvre humanité.

L'histoire de notre *Institut des jeunes aveugles* comprend un progrès bien distinctes : son état primitif, sa décadence, sa régénération, et enfin son état actuel.

En 1783, dans un de ces cafés placés à l'entrée de nos promenades publiques de Paris, huit ou dix pauvres *aveugles*, posés le long d'un pupitre, exécutaient une symphonie discordante. Une foule d'oisifs, attirés par le spectacle, s'égayaient aux dépens des pauvres artistes. Au milieu de ces railleurs, au nombre de ces Gaulois, qui ont, il faut le dire, les qualités de leurs défauts, et que l'on voit verser le fond de leur bourse dans la sébile de celui dont ils se sont moqués, se trouva un homme pénétré de sentiments tout différents. Chacun riait; lui, peiné, meurtri, réfléchissait. Ainsi, suivant le milieu où elle tombe, la semence produit des fleurs ou des épines; un marron se détache de la branche et brunit aux pieds des passants, qui, armé d'un ressort vert, chasse aux papillons sur les pelouses du parc, et voilà mon écolier qui trépigne de joie; Newton voit un fruit tomber d'un arbre, et la loi des mondes est découverte. Cet homme entrevit tout à coup la possibilité, et conçut la pensée de donner aux malheureux *aveugles* la jouissance des moyens dont ils simulaient l'emploi : « L'*aveugle*, se dit-il, ne connaît-il pas les objets à la diversité des formes? Ne se prêtera-t-il à la valeur d'une pièce de monnaie? Pourquoi ne distinguerait-il pas un *ut* d'un *sol*, un *a* d'un *f*, si ces caractères étaient rendus palpables? » Cet homme, ce philosophe, ce penseur, cet homme, enfin, de la famille de l'homme de Térence : *Homo sum, et humani nihil a me alienum puto;* cet homme, c'était Valentin Haüy, un savant d'enfantine et d'aveugle fondamentale sur laquelle devait reposer à jamais l'enseignement des *aveugles*.

Haüy trouva ce qui ne se dérobe jamais à celui qui cherche sérieusement et qui veut trouver : une jeune fille *aveugle*, excellente musicienne, qui fut pour le grand philanthrope le premier envoyé de la Providence. Il comprit que sa généreuse *illusion*, c'était le terme favori de ses adversaires, pourrait bien devenir une éclatante réalité, et il s'occupait de mettre la dernière main à un *Plan général d'institution pour les enfants aveugles*, quand il rencontra François Lesueur, un *aveugle* sorti des rangs les plus infimes de l'échelle sociale, mais dont le nom reste uni au sien dans les fastes de l'histoire de la philanthropie.

C'est à ce concours d'une organisation exceptionnellement heureuse, qu'Haüy fut son premier et éclatant succès. En effet, c'est après avoir assisté aux exercices de Lesueur que les ministres Vergennes, Calonne, Breteuil et Miromesnil, appelèrent sur le généreux innovateur l'attention du gouvernement, et que, fondée pour douze *aveugles* et à raison de 1k livres par mois, et par chaque élève, une *Société philanthropique*, installée rue Notre-Dame des Victoires, n° 18, fut confiée à la direction d'Haüy. Voilà la modeste origine de l'Institution qui devait prendre, plus tard, tant de développements.

Pourtant, Haüy n'avait point encore la sanction académique; elle ne se fit point attendre. Les procédés dont il se servait pour l'instruction de ses élèves excitaient au plus haut degré la curiosité publique, et l'attention des savants était éveillée. Le système des caractères en relief, séparés et mobiles, au moyen desquels l'*aveugle* apprenait à lire, ne satisfaisait point parfaitement le génie aventureux ou plutôt généreux d'Haüy. Il sentit qu'il y avait là un immense perfectionnement à introduire : obtenir des livres en relief. Il fit fondre des caractères typographiques, dont l'empreinte frappe les yeux des voyants, et, à l'aide d'un papier trempé à la manière des imprimeurs, il parvint à tirer le premier exemplaire qu'on ait jamais vu jusqu'alors, avec des lettres dont le relief pût être distinctement lu par le tact. Il appliqua le même système à la musique et aux cartes géographiques.

Ces perfectionnements dans la méthode d'enseignement obtinrent les suffrages des corps savants, attirèrent sur l'œuvre d'Haüy les faveurs les plus hautes et les plus méritées. La famille royale (1786) ne fut pas la dernière à témoigner son intérêt à la généreuse entreprise de ce grand homme.

Le premier livre en relief fut publié par Haüy et imprimé par ses élèves. Il a pour titre *Essai sur l'éducation des aveugles*. Le but qu'il se proposait y est nettement tracé : enseigner à ces infortunés la lecture à l'aide des caractères en relief, et par la leur enseigner l'écriture, le calcul arithmétique, les langues, l'histoire, la géographie, la musique, et, en outre, les initier à diverses occupations relatives aux arts et métiers, tels que le filet, le tricot, la brochure des livres, la boisselerie, le rouet, la trame, etc. Ces diverses occupations devaient avoir pour résultat de procurer une distraction à ceux que leur position de famille mettait au-dessus du besoin, et d'arracher à la mendicité ceux qui, déshérités de la fortune, devaient demander au travail leurs moyens d'existence.

Quand la musique, Haüy ne la considérait alors que comme un accessoire tout à fait d'agrément, et il ne faisait encore que soupçonner combien cet art serait un jour précieux pour les *aveugles*. Toutefois le plan d'études, intellectuelles et professionnelles, conçu par lui, resta pendant les premières années dans le *statu quo*, tandis que l'enseignement musical s'assit des progrès relativement sensibles. Ce développement, il fut en faire bonheur à Gossec et à quelques autres artistes, qui voulurent généreusement contribuer à l'œuvre philanthropique d'Haüy. Le nombre, d'abord insignifiant, des élèves admis aux leçons instrumentistes s'était accru, et l'on vit pour la première fois des enfants *aveugles* exécuter une messe en musique, à Saint-Eustache, le jour de la Fête-Dieu. Cependant, il faut bien le reconnaître, la composition de l'orchestre laissait beaucoup à désirer.

Comme certains élèves d'Haüy instruisaient des enfants clairvoyants, celui-ci crut, en 1789, dans le sein même de l'établissement, une classe payante pour les voyants des deux sexes, dans laquelle des professeurs *aveugles* enseignaient la lecture, le calcul, la grammaire, la géographie et l'histoire. Cette classe fut supprimée en 1791.

Nous arrivons maintenant à la période de décadence de l'institution des *aveugles*-nés. Nous disons *institution des aveugles-nés*, car la *Société philanthropique* prit ce nouveau titre en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, en date du 28 septembre 1791. Un décret du 21 juillet de la même année avait affecté, d'une manière absolue, le bâtiment du ci-devant couvent des Célestins à l'établissement des écoles destinées à l'instruction des *aveugles*-nés et des sourds-muets.

Le cadre du personnel de l'institution fut alors ainsi établi : Haüy, premier instituteur, un second instituteur, un adjoint, deux inspecteurs-chefs d'ateliers, deux gouvernantes, des filles maîtresses des travaux, quatre maîtres de musique, tant vocale qu'instrumentale, deux clairvoyants; enfin huit répétiteurs *aveugles*. Ces dix-neuf professeurs n'émargeaient à eux tous qu'à un budget de 13,000 francs! Tous étaient logés et nourris, à l'exception d'Haüy et du second instituteur. Les aspirants aux différents emplois étaient présentés à la nomination de l'autorité départementale par les deux premiers instituteurs des sourds-muets et des *aveugles*.

Nous ne répéterons point ici les critiques très-fondées qu'a soulevées cette étrange réunion des deux institutions. Toutefois, il faut rendre justice à la disposition bienfaisante du décret, qui réservait aux *aveugles* tous les emplois « que leurs *infirmités et leurs talents* leur permettraient de remplir. »

Les événements qui remplirent la fin de 1792, et les préoccupations politiques de l'époque, firent oublier l'institution, et l'énorme déperdition que subissaient les assignats la plongea presque dans le dénûment. La misère eût été complète, si Haüy n'avait su tirer quelques ressources d'une imprimerie qu'il établit à l'usage des clairvoyants, et si certains exercices publics n'avaient aussi donné quelques profits.

Cette triste situation dura trois ans, jusqu'à ce que la Convention, émue de tant de vicissitudes, courageusement supportées, reconstitua radicalement l'institut, au moins sur le papier, « mais, comme le fait remarquer très-justement M. Guadet, actuellement sous-directeur à l'*Institut des jeunes aveugles* de Paris, en lui donnant plutôt le caractère d'un atelier que celui d'une école. » Le titre seul d'*aveugles-travailleurs*, substitué à celui d'*aveugles-nés*, prit dans le décret de la Convention. Quatre-vingt-six bourses furent instituées, une par département. La République alloua 500 livres pour les trois premières années de séjour, et 250 livres pour la quatrième année. L'allocation cessait à la cinquième et dernière année. Comme récompense, il fut également décrété qu'aux élèves qui se distingueraient, il serait donné, à l'expiration des cinq années du cours d'étude, une somme de 300 livres pour les aider à s'établir.

Toutes ces dispositions étaient pourtant plus généreuses en intention qu'en pratique. Les assignats, au moyen desquels le trésor public payait les subventions, étaient sans aucune valeur, et les *mandats* qui les remplacèrent ne valaient guère mieux. Aussi, exista-t-avec raison que nous avons dit plus haut que la réorganisation édictée par la Convention n'existait guère que sur le papier.

La confiance commença à renaître avec le Directoire, et l'*Institution des jeunes aveugles* participa au mouvement général qui fut la suite de ce retour de l'opinion publique. Les subventions furent des lors payées en numéraire, et la marche des études et des travaux, longtemps interrompue, allait très-probablement recevoir quelque impulsion. Mais le Consulat avait succédé au Directoire, et la répression des factions à l'intérieur, la guerre au dehors, absorbaient toute l'attention non-seulement du gouvernement, mais de la nation tout entière, et jusqu'au jour où l'on se préoccupa des réformes à introduire au budget, et où l'on trouva qu'il y aurait économie à réunir les deux établissements des *Quinze-Vingts* et des *Aveugles travailleurs*, les *aveugles* furent complétement *perdus de vue* (nous demandons vraiment pardon au lecteur de ce pitoyable jeu de mots que vient de commettre, à son insu, notre plume, dans un aussi triste sujet). Cette idée était malheureuse, quelque spécieux que fussent les raisonnements à l'aide qui l'avaient conçue, doublement malheureuse, car elle entraînait, nous ne dirons pas la ruine, pour les *aveugles*, toutefois le plan d'études intellectuelles et professionnelles conçu par lui, resta pendant les premières années dans le *statu quo*, tandis que l'enseignement musical s'assit des progrès relativement sensibles. Ce développement, il faut en faire honneur à Gossec et à quelques autres artistes, qui voulurent généreusement contribuer à l'œuvre philanthropique d'Haüy. Le nombre, d'abord insignifiant, des élèves admis aux leçons instrumentistes s'était accru, et l'on vit pour la première fois des enfants *aveugles* exécuter une messe en musique, à Saint-Eustache, le jour de la Fête-Dieu. Cependant, il faut bien le reconnaître, la composition de l'orchestre laissait beaucoup à désirer.

Comme certains élèves d'Haüy instruisaient des enfants clairvoyants, celui-ci crut, en 1789, dans le sein même de l'établissement, une classe payante pour les voyants des deux sexes, dans laquelle des professeurs *aveugles* enseignaient la lecture, le calcul, la grammaire, la géographie et l'histoire. Cette classe fut supprimée en 1791.

Nous arrivons maintenant à la période de décadence de l'institution des *aveugles*-nés. Nous disons *institution des aveugles-nés*, car la *Société philanthropique* prit ce nouveau titre en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, en date du 28 septembre 1791. Un décret du 21 juillet de la même année avait affecté, d'une manière absolue, le bâtiment du ci-devant couvent des Célestins à l'établissement des écoles destinées à l'instruction des *aveugles*-nés et des sourds-muets.

Le cadre du personnel de l'institution fut alors ainsi établi : Haüy, premier instituteur, un second instituteur, un adjoint, deux inspecteurs-chefs d'ateliers, deux gouvernantes, des filles maîtresses des travaux, quatre maîtres de musique, tant vocale qu'instrumentale, deux clairvoyants; enfin huit répétiteurs *aveugles*. Ces dix-neuf professeurs n'émargeaient à eux tous qu'à un budget de 13,000 francs! Tous étaient logés et nourris, à l'exception d'Haüy et du second instituteur. Les aspirants aux différents emplois étaient présentés à la nomination de l'autorité départementale par les deux premiers instituteurs des sourds-muets et des *aveugles*.

Nous ne répéterons point ici les critiques très-fondées qu'a soulevées cette étrange réunion des deux institutions. Toutefois, il faut rendre justice à la disposition bienfaisante du décret, qui réservait aux *aveugles* tous les emplois « que leurs *infirmités et leurs talents* leur permettraient de remplir. »

Les événements qui remplirent la fin de 1792, et les préoccupations politiques de l'époque, firent oublier l'institution, et l'énorme déperdition que subissaient les assignats la plongea presque dans le dénûment. La misère eût été complète, si Haüy n'avait su tirer quelques ressources d'une imprimerie qu'il établit à l'usage des clairvoyants, et si certains exercices publics n'avaient aussi donné quelques profits.

Cette triste situation dura trois ans, jusqu'à ce que la Convention, émue de tant de vicissitudes, courageusement supportées, reconstitua radicalement l'institut, au moins sur le papier, « mais, comme le fait remarquer très-justement M. Guadet, actuellement sous-directeur à l'*Institut des jeunes aveugles* de Paris, en lui donnant plutôt le caractère d'un atelier que celui d'une école. » Le titre seul d'*aveugles-travailleurs*, substitué à celui d'*aveugles-nés*, prit dans le décret de la Convention. Quatre-vingt-six bourses furent instituées, une par département. La République alloua 500 livres pour les trois premières années de séjour, et 250 livres pour la quatrième année. L'allocation cessait à la cinquième et dernière année. Comme récompense, il fut également décrété qu'aux élèves qui se distingueraient, il serait donné, à l'expiration des cinq années du cours d'étude, une somme de 300 livres pour les aider à s'établir.

L'enseignement musical, pendant cette même période, mérite les éloges les plus complets. Sous la direction désintéressée de maîtres distingués, l'institution possédait un excellent orchestre, surtout pour les violons. Dans le quartier des demoiselles, plusieurs élèves devinrent de bonnes pianistes. C'est aussi sous l'administration de Guillié que fut achetée le premier orgue possédé par l'établissement. L'expérience a prouvé de quelle importance l'étude de cet instrument pouvait être un jour pour les élèves de l'institut. Enfin l'enseignement manuel ou professionnel était aussi en voie de prospérité. Mais c'est ici que l'on est frappé de l'excessive multiplicité des travaux. Les *aveugles* des deux sexes filaient, fusaient du tricot, des bourses, du filet, de la sangle, des chaussons, des tapis de lisière, des foulets en boyau; et les garçons, spécialement, travaillaient à la tisserandrie, à l'empaillage, à la cordrerie, à la vannerie, aux tapis de paille, de jonc et de peluche d'Espagne.

M. Guillié quitta la direction de l'établissement en février 1821, et eut pour successeur M. le docteur Pignier, étranger jusque-là à cet enseignement spécial. M. Dufau, qui comptait plusieurs années de services signalés dans le professorat, et qui devait plus tard passer à la direction, conserva les fonctions de second instituteur, qu'il tenait de M. Guillié.

Nous n'avons point à établir ici le parallèle entre les méthodes d'enseignement adoptées par MM. Guillié et Pignier. Qu'il nous suffise de dire que l'enseignement intellectuel ne gagna rien au changement de direction; et que si l'enseignement musical ne dégénéra point, il prit un tout autre caractère. On chercha surtout à former des organistes, tandis qu'auparavant on s'étudiait à former de bons exécutants pour l'orchestre. Le piano avait été jusqu'alors presque inconnu dans le quartier des garçons, il y conquit définitivement son droit de cité, et, en 1824, on vit paraître tout à coup dans ce quartier deux pianistes d'une certaine force. Quant aux travaux manuels, ils restèrent ce qu'ils avaient été sous la gestion du docteur Guillié, et cet enseignement continua à être l'objet de la même critique. Comment, en effet, espérer que des *aveugles* arriveront à apprendre plusieurs métiers à la fois, quand des clairvoyants ne deviennent de bons ouvriers qu'à la condition de n'en étudier qu'un seul?

Nous arrivons à 1830, époque où un événement de la plus haute importance s'accomplit dans l'institution : nous voulons parler de l'invention de l'écriture en points saillants. L'idée première en est due à une personne étrangère à la maison, à M. Charles Barbier. M. Barbier imagina une espèce de tachygraphie composée de trente-six signes figurés au moyen de points, et, une fois le système inventé, il crea l'instrument qui devait servir à en réaliser l'exécution. Mais c'était à un *aveugle*, élève de l'institution, à Louis Braille, que devait revenir l'honneur de transformer la méthode de Barbier et de l'appliquer à tous les signes de ponctuation, aux chiffres et à la musique, et même à la sténographie. Aujourd'hui, la méthode d'écriture de Braille est la seule suivie dans les classes de l'institution, et l'on imprime, dans ce système, des ouvrages classiques et des recueils de musique. De plus, ce système d'écriture et d'impression en points saillants est adopté dans toute la France, c'est-à-dire dans les écoles de Lille, Nancy, Marseille, etc.; en Espagne, à Madrid et à Barcelone; en Belgique, à Bruxelles, Bruges et Liége; dans plusieurs écoles d'Allemagne; à Copenhague, à Rio-Janeiro et dans la plupart des écoles des États-Unis, où son adoption se propage rapidement.

C'est à M. Guadet, consulté par les divers gouvernements, que l'on doit en grande partie ce résultat, qui, de proche en proche, s'imposera partout.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant ici sous les yeux un modèle de cet alphabet ingénieux. Il est bien entendu que ce que nous marquons ici par de simples points est rendu par des points en relief dans l'alphabet des *aveugles*.

ALPHABET EN RELIEF À L'USAGE DES AVEUGLES.

Première série.

a b c d e f g h i j

Deuxième série.

k l m n o p q r s t

Troisième série.

u v x y z ç é à è u

Quatrième série.

à ê î ô û ë ï ü œ w

an in on un eu ou oi ch gn ll

A la manière dont cette quatrième série est disposée, on reconnaît que, pour les *aveugles*, les parties *d* et *an*, *é* et *in*, *i* et *on*, etc., sont rendues par les mêmes signes. Or, ces parties n'ont entre elles aucun rapport ni graphique ni phonétique, et nous trouvons qu'il y a là une confusion regrettable.

Ponctuation.

, ; : . ? ! ( ) « » "

Les chiffres se représentent par les signes de la première série, précédés de .:

Chiffres.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Les sept notes de la gamme sont représentées par les mêmes signes que les chiffres, en partant du chiffre 4. Ainsi, l'*ut* est représenté par le signe qui répond au chiffre 4, le *ré* par le signe qui répond au chiffre 5, et ainsi de suite.

Il existe de nombreux ouvrages imprimés d'après ces caractères; mais le prix de ces ouvrages est assez élevé, et il ne serait guère permis qu'à un *aveugle* millionnaire le posséder une bibliothèque de livres choisis. Quand un *aveugle* écrit une lettre à un voyant, il se sert de notre alphabet, et, pour la régularité de l'écriture, il s'aide d'une planche divisée horizontalement par des lignes en cuivre qui servent de guide à sa main. S'il écrit à un autre *aveugle*, il laisse la plume et emploie le poinçon, qui lui permet de reproduire les signes en relief expliqués plus haut.

Après avoir passé, après 1830, par de nouvelles vicissitudes et de nouvelles épreuves financières, au milieu desquelles, faute d'une direction suffisamment habile, l'enseignement intellectuel et l'enseignement professionnel avaient décliné, l'institution, sur laquelle do justes réclamations avaient appelé l'attention de l'administration supérieure, eut à sa tête un homme expérimenté, M. Dufau, qui, après vingt-cinq ans de professorat, fut nommé directeur et premier instituteur; il eut auprès de lui, pour le seconder, M. Guadet; enfin, la commission administrative, dont nous avons parlé plus haut, fit place à un conseil consultatif composé de quatre membres.

Sous cette nouvelle organisation, la discipline générale perdit ce qu'elle avait de trop absolu, et les bases de l'enseignement furent mises en harmonie avec ce qui se pratiquait dans toutes les maisons d'éducation.

Le local affecté à l'institution, « rue Saint-Victor, avait été jugé insuffisant et peu salubre; aussi, dès 1838, s'occupait-on de construire l'hôtel du boulevard des Invalides, n° 56, que les *jeunes aveugles* occupent aujourd'hui, et qui ne laisse rien à désirer. Il fut construit par M. Philippon, architecte, décoré par le ciseau de Jouffroy, enrichi par le pinceau de Lehmann, et disposé pour deux cents élèves. La prise de possession eut lieu en novembre 1843.

Alors fut rédigé un nouveau règlement, qui est encore aujourd'hui en vigueur, et dont voici la base :

Personnel : un *directeur*, assisté d'une commission consultative; l'*instituteur*, qui a pris le titre de *chef de l'enseignement*, quand on jugea à propos de séparer l'administration de l'enseignement; l'*instituteur des filles*, l'*aumônier*, chargé du service et de l'enseignement religieux; enfin, les professeurs *aveugles*, dont un *chef d'orchestre*, des *professeurs titulaires*, et des *aspirants* chez les garçons; des *maîtresses titulaires*, des *aspirantes* et une *maîtresse de piano, externe*, chez les filles; enfin, des *contre-maîtres*, voyants ou *aveugles*, pour l'enseignement professionnel.

Le nombre total des élèves est, en moyenne de 180, 120 garçons et 60 filles. L'Etat entretient 120 bourses, 80 pour les garçons et 40 pour les filles. Elles sont divisées en bourses entières, trois quarts de bourse, demi-bourses et quarts de bourse. Le surplus est fourni par les départements, les communes, les institutions hospitalières, et par les familles. Le prix de la pension pour les familles est de 1,000 fr. par an, tout compris. Le prix de la bourse départementale est de 600 fr. L'enseignement intellectuel est élémentaire et supérieur. Le premier embrasse la lecture, l'écriture, la grammaire élémentaire, l'arithmétique, l'histoire sainte, l'histoire naturelle et les notions premières d'histoire profane. L'enseignement supérieur comprend des études grammaticales et scientifiques supérieures, la littérature, l'histoire, la géographie, la géométrie, la cosmographie, et des notions générales de droit et de physique. L'enseignement musical, qui tient une grande place dans l'établissement, comprend le *solfége*, avec une méthode toute différente de celle qui est employée chez les clairvoyants; la *vocalisation*; l'*harmonie;* enfin, la *partie pratique et instrumentale*, où le piano et l'orgue tiennent un rang distingué. L'*enseignement industriel* s'applique aux travaux manuels, qui sont subordonnés aux succès des élèves en musique ou à leur position sociale. Nous avons expliqué plus haut les bases de ce genre d'instruction, son utilité et les divers genres d'industrie auxquels il touche.

Enfin, disons, pour compléter cet historique, que la haute direction de l'institut est confiée à M. le baron de Vatteville, assisté, dans l'exercice de sa difficile mission, par M. Guadet.

En terminant, répondons, ou plutôt laissons répondre l'homme autorisé qui nous a fourni les matériaux de cet article, à une question que nos lecteurs s'adresseront probablement : en sortant de l'institution, que deviennent les *aveugles?*

« Les uns, c'est le petit nombre, ont de la fortune; l'instruction, le talent qu'ils ont acquis adoucissent leur vie, ouvrent leur cœur aux jouissances de l'esprit, et peut-être aussi de l'amour-propre. Les autres se distribuent en trois classes : 1° ceux qui, doués d'une grande aptitude pour les sciences et les lettres, sont devenus des hommes instruits : ils peuvent professer dans des conditions données; leur nombre sera toujours très-limité; 2° ceux que la nature fit musiciens, et dont l'étude a développé les dispositions : ce sont les plus favorisés, car ils deviennent organistes, professeurs de musique, accordeurs de pianos; leur existence est toujours assurée, quelquefois très-belle; 3° enfin, ceux auxquels ces deux ressources manquent, et ceux-ci sont malheureusement trop nombreux, n'ont d'aptitude que pour les travaux manuels; dans bien des branches, ils travaillent aussi bien que les voyants, mais toujours avec plus de lenteur; il leur est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de subvenir entièrement à leur existence, un peu d'aide leur est généralement nécessaire. Trois noms propres personnifient, pour ainsi dire, ces trois classes d'individus : Penjon fut professeur de mathématiques dans un lycée; Gauthier fut organiste à Moutiers; Moulat fut un de ces premiers fabricants de pianos de Paris. Peu d'*aveugles* arriveront ou sont arrivés à Penjon, Gauthier, Moulat, mais il suffit de ces trois noms pour montrer que l'éducation qu'on donne aux *aveugles* n'est pas semée en une terre ingrate. »

L'exemple donné par la France a été suivi dans presque tous les pays de l'Europe. En Prusse, une maison pour l'instruction des jeunes *aveugles* fut fondée en 1806, à Berlin, par le docteur Zeune; une autre fut ouverte à Breslau, en 1815, par M. Knie, qui était lui-même un *aveugle*-né. Vienne possède une institution du même genre depuis 1805, et c'est M. Klein qui en fut le premier directeur. Il en existe aussi à Saint-Pétersbourg, à Prague, à Amsterdam, à Dresde, à Zurich, à Copenhague, à Edimbourg, en

écoute, il écoute encore, craignant de se dire ce que son cœur lui crie bien fort ; il écoute toujours, hésitant... Mais ce sont bien là les aboiements du chien qui a voulu suivre son jeune maître.

Le vieillard se lève, il voudrait courir au devant du voyageur, il court... mais bientôt il s'arrête, étendant les bras, indécis, chancelant... Mais son enfant est déjà près de lui, et déjà le vieillard sait, par pur jour, heure par heure, ce que son fils a fait durant son voyage ; il a promené ses mains sur son visage, il l'a pressé dans ses bras, il a respiré son haleine. Hélas ! il voudrait le voir, voir si pendant son absence il est devenu plus grand, plus beau ; — ce qui doit être.

Alors l'ange Raphaël ordonna au jeune Tobie de prendre le fiel du poisson qu'il avait tué et d'en frotter les yeux de son père, et le jeune Tobie ayant fait ce que lui ordonnait l'ange, le saint vieillard rouvrit les yeux à la lumière du jour.

Tel est le récit de la Bible, mais bien abrégé, et, partant, ayant perdu beaucoup de sa naïveté, de son charme.

∴

C'est aussi dans l'Écriture que nous devons lire le récit suivant, celui de la mort de Samson. Mais, ici encore, il nous faut abréger, et c'est à l'article même consacré à l'aveugle dont nous parlons que doit recourir le lecteur, s'il veut s'édifier entièrement.

Le vaincu s'était retiré de Samson, et voilà pourquoi il permit que Dalila reçût des Philistins onze cents pièces d'argent pour prix de sa trahison. Un jour donc, s'étant réveillé en sursaut, il vit venir à lui un grand nombre de ses ennemis, et quand ils se furent approchés, il voulut, se jetant dans la mêlée, les faire fuir ; mais, durant son sommeil, on lui avait coupé les cinq mèches de cheveux dans lesquelles résidait sa force. On le prit, on lui creva les yeux, on l'emmena à Gaza, on le jeta dans une prison, et là, le juge et le libérateur d'Israël fut condamné à tourner la meule d'un moulin.

« O Seigneur, mon Dieu ! souvenez-vous de moi, l'entendait-on s'écrier. Mon Dieu ! rendez-moi ma force première, afin que je me venge en une seule fois de mes ennemis pour la perte de mes yeux. »

Et l'Écriture, faisant de Dieu un Dieu vengeur, dit que la prière de Samson fut exaucée.

∴

Plus grand de cent coudées, plus grand sans comparaison que les deux personnages bibliques dont nous venons de parler, et plus qu'eux attachant, sympathique, dix siècles av. J.-C., au temps presque fabuleux de la Grèce, nous rencontrons un autre aveugle qui doit nous arrêter plus longuement.

Cet aveugle est le fils de Linus, disent les uns ; d'Orphée, disent les autres ; il est le fils d'Apollon lui-même, disent ceux-ci, tandis que ceux-là assurent que ses chants lui étaient dictés par une Égyptienne, nommée *Fantasie* (l'Imagination) : c'est Homère.

Des savants — de ces savants comme il s'en rencontre surtout en Allemagne, idiots à force de science — ont voulu prouver qu'Homère ne fut jamais aveugle. Wolf a bien soutenu que l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'étaient qu'une réunion de chants, successivement chantés par des rapsodes ! Crosnas a bien voulu prouver que l'*Odyssée* était l'histoire des Hébreux, et l'*Iliade*, l'histoire du siége de Jéricho ! et le P. Hardouin n'a-t-il pas péremptoirement démontré qu'Homère, aussi bien que Virgile et Horace, étaient des moines du XIIIe siècle !

Pour nous, elle est vraie cette triste et douloureuse légende, qui nous montre Homère fuyant sa patrie ingrate, et, courbé par l'âge, à demi aveugle, s'en allant, un bâton à la main, et chantant ses poésies sublimes aux passants de la route, qui s'arrêtent charmés.

. . . . . J'ai marché ;
Le pain que j'ai reçu, je dit où j'ai couché
— Et le pain et le lit souvent me faisaient faute —
Je ne les ai payés qu'en chantant pour mon hôte.

Ainsi fait parler Homère M. Ponsard, qui a écrit l'odyssée du poëte avec autant de cœur, si ce n'est de génie, que le poëte avait écrit l'odyssée du roi d'Ithaque.

André Chénier, lui aussi, dans une de ses idylles, la plus touchante à la fois et la plus véritablement grecque entre toutes, celle qui a pour titre l'*Aveugle*, a chanté la vie errante du fils d'Apollon, et nous allons donner ici un des passages les plus harmonieux de ce petit poëme.

Des enfants ont rencontré le vieillard, et devant les traits grands et fiers de son visage, en écoutant les sons harmonieux de sa lyre, dont il accompagne sa voix, ils l'ont pris pour un dieu, dans leur naïf enthousiasme. Le chantre d'Ulysse leur répond :

Je ne suis qu'un mortel, un des plus malheureux !
Si vous en savez un, pauvre, errant, misérable,
C'est à celui-là seul que je suis comparable ;
Et pourtant je n'ai point, comme fit Thamyris,
Des chansons à l'Orphée vous ravir le prix ;
Ni, livré comme Œdipe à la noire Euménide,
Je n'ai puni sur moi l'inceste parricide ;
Mais les dieux tout-puissants gardaient à mon déclin
Les ténèbres, l'exil, l'indigence et la faim.

∴

On a voulu prouver qu'Homère ne fut pas aveugle, on a voulu le prouver aussi pour Bélisaire. Il est des historiens qui n'aiment pas à rencontrer la poésie, le pathétique dans l'histoire. Cédrenus assure que l'illustre général de Justinien mourut aux environs de Constantinople, heureux et honoré, ainsi que le lui méritaient les immenses services rendus à l'empereur ; et, dans son *Histoire de la chute de l'empire romain*, Gibbon, cet historien savant, mais froid, empesé comme tous les Anglais, traite de fable la cécité de Bélisaire.

Mais l'histoire nous le montre en butte à la haine de la méchante impératrice Théodora, jouet de sa femme Antonine, cette fille d'un conducteur de chars, et, par l'intrigue de ces deux femmes, mécomme et persécuté par Justinien, son maître ; et la tradition nous le fait voir portant un petit sac au bout d'une corde, comme font les prisonniers, pour demander sa vie aux passants, en leur criant : « Donnez une obole au pauvre Bélisaire, à qui l'envie a crevé les yeux. » A Constantinople, on montre encore une tour en ruine, qu'on appelle la prison de Bélisaire. La tradition est-elle donc en désaccord avec l'histoire ? Ce que rapporte la tradition n'est-il pas la conséquence, la suite obligée, le *verso* de la page écrite par l'histoire ?

A la fin du XIIIe siècle, un écrivain a fait de Bélisaire un héros de roman, et, après lui, Mme de Genlis et Marmontel en ont fait un héros ridicule. Au Louvre, on peut voir, et en voyant il faut admirer, une statue de Bélisaire, aveugle et mendiant, que, lors de la première guerre d'Italie, les vainqueurs enlevèrent à la villa Borghèse.

∴

Arrivons maintenant à l'un des plus grands de tous, arrivons à Milton.

Depuis longtemps il sentait que peu à peu s'émoussait en lui le sens de la vue, et il surmontait, il maîtrisait cette passion ardente, qui sans cesse le portait vers l'étude. Cependant Saumaise venait d'écrire quelques pages, assez plates il est vrai, contre Cromwell, en faveur de Charles Ier, et alors Milton sentit se réveiller en lui la haine pour le tyran, et alors le lion ne put s'empêcher de prendre la plume. Quand fut terminée l'œuvre étrange, où Brutus coudoie Samuel, où Judith coudoie Cromwell, l'œuvre régicide, l'œuvre sauvage (mais écrite de bonne foi), l'auteur, Milton, était aveugle.

Mais bientôt le fier puritain a deviné où tendait l'ambition du meurtrier de Charles Ier ; désillusionné de ses rêves, le vieux républicain fuit le palais du Protecteur et se retire au milieu de sa famille.

Dès lors sont rejetés bien loin ses *Papiers d'État*. Milton se plonge dans un océan de pure poésie, qui lui refait une virginité en lui donnant l'oubli des tristes et sanglantes journées auxquelles il prit part ; il se fait lire par ses filles les compositions sublimes d'Isaïe, d'Homère, de Platon, d'Euripide, puis il s'assied devant l'orgue, promène ses doigts sur les touches d'ivoire, et s'enivre des sons à la fois harmonieux et graves qu'il en tire... puis il dicte ; il dicte son *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, sa tragédie de *Samson*, comme lui aveugle...

Il dicte, enfin, le *Paradis perdu*.

∴

C'est aussi l'étude qui, peu à peu, arracha les yeux à Augustin Thierry ; une étude passionnée, violente, qui tient grande la place qu'avait poursuivi l'écrivain des *Papiers d'État*, et il nous pas avec la même sauvagerie ; car, et il ne faut pas le contester, Augustin Thierry, en déchirant le manteau de pourpre des rois derrière lequel, jusque-là, les peuples s'étaient tenus effacés, a fait pour la liberté, pour la République autant que beaucoup de tribuns du peuple. En 1821, lorsque la censure a arrêté ses *Lettres sur l'Histoire de France*, il prend la plume et commence *l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Quatre ans après, cette histoire paraît ; son succès est immense. « Mais, dit l'historien, il y eut à cette joie, quelque grande qu'elle fût, une bien triste compensation : mes yeux s'étaient usés au travail ; j'avais en partie perdu la vue. »

Le zèle d'Augustin Thierry ne se refroidit pas cependant ; nous le retrouvons, un peu plus tard, en Provence et dans le Languedoc, accompagné de M. Fauriel, et, avec ce savant, interrogeant les ruines, lisant, par je ne sais quel sens intérieur, les inscriptions gravées sur la pierre ; devinant pour ainsi dire, et par la seule passion historique, qu'il se trouvait dans le lieu même témoin d'une grande action.

Bientôt disparut pour toujours ce qui lui restait encore du sens de la vue : il devint tout à fait aveugle ; son zèle ne se ralentit pas ; et, avec l'aide et par les yeux d'Armand Carrel, il termina l'œuvre colossale, l'œuvre révolutionnaire qui a changé les bases de l'histoire.

∴

Continuons cette liste par un poëte dont le nom, la vie, la dernière infortune, appellent la sympathie de tous les cœurs. Jacques Arago, le frère de l'illustre savant, le frère du fier républicain, après avoir promené sa fantaisie vagabonde, comme Gérard de Nerval dans toutes les contrées du monde, s'était arrêté à Rouen, où, pour donner un aliment à sa fièvre d'activité en même temps que de poésie, il s'était fait nommer directeur du théâtre de cette ville. Tout à coup, il devint aveugle. Ne pouvant plus écrire ce qu'il voyait, il reporta son esprit sur ce qu'il avait vu, et dicta les *Souvenirs d'un Aveugle*.

C'est à lui, c'est à Jacques Arago, que sont adressées ces vers des *Contemplations*, par lesquels nous voulons clore cet article, trop court à notre gré.

À UN POÈTE AVEUGLE.

Merci, poëte ! au seuil de mes lares pieux,
Comme un hôte divin, tu viens et te dévoiles ;
Et l'auréole d'or de tes vers radieux
Brille autour de mon nom comme un cercle d'étoiles.

Chante ! Milton chantait ; chante ! Homère a chanté.
Le poëte des sens perce la triste brume ;
L'aveugle voit dans l'ombre un monde de clarté.
Quand l'œil du corps s'éteint, l'œil de l'esprit s'allume.

∴

Celui-ci, un des plus grands de tous, était âgé de soixante-quatorze ans : il avait fait, pour l'astronomie et pour la philosophie expérimentale, plus que jamais n'avait fait un savant ; sa correspondance et son *Histoire des guerres de Flandre* l'avaient mis au rang des premiers écrivains ; son beau génie, son noble caractère, sa grande figure, enfin, éclairait un peu cette sombre Italie du XVIIe siècle, faisait oublier l'abaissement dans lequel étaient tombés les esprits, lorsque l'excès du travail, mais plus encore peut-être les inquiétudes, les tourments moraux... et l'humidité des cachots de l'inquisition — car il s'appelait Galilée ! — lui firent perdre la vue tout à coup. Au moment fatal, il écrivait ses *Tables des satellites de Jupiter*, et la plume ne tomba de ses mains que lorsqu'il ne lui fut plus possible de la guider.

Mais les yeux de l'esprit ne s'éteignirent pas avec ceux du corps chez le savant de Pise, et jusqu'à sa mort, durant quatre années encore, il ne cessa pas de travailler, de méditer sur les grands phénomènes de la nature. De toutes les parties du monde, on accourait en foule pour l'entendre, pour le voir, et ce devait être un spectacle bien imposant et bien touchant aussi, que ce vieillard aux cheveux blancs, à la physionomie aimable, à la voix douce et éloquente, dévoilant à ses disciples, qui se pressaient attentifs et respectueux autour de son grand fauteuil de chêne, les mystères dont Dieu seul jusqu'alors avait eu le secret.

Galilée mourut le 9 janvier 1642, l'année même qui vit naître Newton, et deux jours avant la naissance de Michel-Ange.

∴

Mme du Deffand, après avoir goûté à tous les plaisirs, après s'être rassasiée de toutes les voluptés, après avoir épuisé jusqu'à la lie la coupe pleine de sa jeunesse, de son esprit, de son insouciance, nous dirons même de sa galanterie, s'était retirée dans sa maison. Là, et sans doute pour dépiter Mme la duchesse du Maine — le grand modèle de la femme, c'est le dépit — elle avait su attirer tous les beaux esprits du temps et même tous les esprits distingués : Fontenelle, Diderot, Voltaire, La Motte, l'ont de Veyle, Hénault, Montesquieu, Walpole... autant d'illustrations qu'on pouvait en rencontrer à la cour brillante et envieuse de Sceaux. Et Mme du Deffand, cette grande femme au fond de cette solte, dont le cœur était plus froid que celui d'un cadavre, qui écrivait ces lignes au bas d'une lettre datée du 31 mai 1778 : « Vraiment j'oubliais un fait important, c'est que Voltaire est mort ; il y en a qui disent que ce fut hier, d'autres avant-hier ; » cette vieille indifférente, qui aurait été capable de dire comme ce médecin : « J'avais un bon ami, je le soignai ; il mourut, je le disséquai ; » eh bien, cette grande hypocrite aurait fini par se distraire peut-être, si, tout à coup, et lorsqu'elle avait cinquante-deux ans, elle n'avait pas perdu la vue.

Comme on voit s'envoler une troupe d'oiseaux picorant une gerbe de blé, quand on jette une pierre au milieu d'eux, ainsi l'on vit tout à coup disparaître tous les familiers qui, la veille, égayaient le foyer de Mme du Deffant. Trois seulement lui restèrent fidèles : Horace Walpole, Voltaire — c'était bien la peine ! — et Mlle de l'Espinasse. Cette dernière, avec son caractère mobile et vif, ne put se résigner longtemps au rôle de demoiselle de compagnie et de secrétaire. Après une querelle, qu'il faut lire dans les mémoires du temps, elle s'enfuit.

Mais, dès lors, Mme du Deffant, tout en conservant son caractère indocile, vif, pétulant, athée ; tout en gardant ses vapeurs de jeune femme poudrée et monchetée ; en un mot, tout en restant ce qu'elle était à la cour du bâtard de Louis XIV, se montra, dit-on, « aveugle clairvoyante, » ainsi que l'appelait Voltaire.

C'est, en effet, de cette époque que date sa correspondance avec le patriarche de Ferney et avec Walpole, le plus français des Anglais, comme Heine a été le plus français des Allemands, Ovide le plus français des Latins, Lucien le plus français des Grecs...

Cette correspondance a été imprimée, pour la première fois, à Paris en 1810. Elle forme 2 vol. in-8°. En ces lettres dictées, la célèbre aveugle se montre ce qu'elle était déjà au couvent de la Madeleine de Tresmel, c'est-à-dire spirituelle, ingénieuse, primesautière, et suppléant d'instinct, par ce qu'elle avait acquis au frottement des beaux esprits, à l'instruction qu'elle n'avait pas.

Dans cette correspondance, on trouve ceci, pendant quelques entretiens sur ses traces

Le plaisir vif avec l'amour,
Et les désirs avec les grâces.

Il est un âge aérien, sombre et froide saison,
Où l'homme encor s'égare, et prend dans sa tristesse
Son impuissance pour sagesse,
Et ses craintes pour la raison.

Mais ces vers, qu'on dirait dictés par un des sages de la Grèce, sont pour nous comme le blanc et le rouge, le noir et le jaune dont elle se grimait, n'ayant que sa psyché pour confidente, ayant d'aller balayer de sa robe les ombreuses allées du parc de Sceaux. Elle est bien plus vraie dans l'anecdote que nous allons conter.

Walpole, son ami, lui amène un jour Gibbon, ce froid compilateur, ce savant qui a mis vingt ans (sans compter les études préparatoires) à écrire l'*Histoire de la chute de l'empire romain*. Or, ce génie — puisque c'est un génie — était laid comme un mauvais génie de légende : avec des joues larges, bouffies, rebondies plus que celles d'Éole, et au milieu desquelles était un nez imperceptible, introuvable...

Mme du Deffant, qui se flattait de reconnaître, au simple toucher du visage, ceux qu'elle avait connus avant d'avoir perdu la vue — et elle avait connu Gibbon — toucha de sa main grêle et blanche le visage de l'historien anglais... Mais, tout à coup, au contact de cette masse charnue et sans partie saillante : « Voilà, s'écrie-t-elle avec indignation, une atroce plaisanterie ! »

. . . . . Gibbon
N'était pas content, ce dit-on.

Elle croyait... mon Dieu ! elle croyait qu'on lui avait donné à toucher... ce que les spectateurs de la fête des fous croyaient que Quasimodo avait placé dans la lucarne.

Et, bien vrai, le croyait-elle ? Nous n'osons l'affirmer ; ce serait le sublime de l'ironie que d'abuser de son infirmité pour rendre à jamais ridicule un Anglais trop joufflu.

C'est qu'elle était bien capable — et quelle noble et belle dame de ce temps où régnait Piron ne l'eût pas été ? — de cette espièglerie d'assez mauvais goût. Car, si Mme du Deffant s'était fait remarquer, dans sa jeunesse, par un esprit vif, railleur, mordant, plein de sel, mais de bonne compagnie toujours, la cécité qui la frappa et le vide qui dès lors se fit autour d'elle dans le salon où elle avait régné, aiguiserent cet esprit, l'aigrirent même, le rendirent, enfin, méchant, sceptique, de mauvais ton.

Elle y voyait, dans son enfance,
C'était alors la médisance ;
Elle a perdu les yeux et gardé son génie,
Maintenant c'est la calomnie,
put dire Rulhière, sans calomnie.

∴

Nous venons de parler de Piron. L'auteur de la *Métromanie*, lui aussi, fut, vers les dernières années de sa vie, privé de la vue, que toujours, du reste, il avait eue très-faible. Guidé par sa nièce, qui s'était, tout entière, vouée au vieil aveugle, il aimait à promener ses pas sous les allées des jardins publics, dans les champs, par la ville, cherchant à tromper son mal. Cet ennui, cependant, ne devait pas être bien profond, bien vrai, car l'esprit du vieillard fut riche jusqu'à la fin de gaieté, de verve, de sel gaulois, trop gaulois même bien souvent... et l'on raconte, à propos de ses promenades (qu'il faisait dans une mise parfois trop débraillée, peu décente) et d'une observation que lui fit sa nièce, certaine *histoire*, ou plutôt, et d'après lui, certaine *fable* qu'il serait assez difficile de redire ici.

∴

Pougens, le fils naturel du prince de Conti, jeune encore, et lorsque déjà sa haute intelligence, plus que sa haute parenté, l'avait fait ambassadeur de France à Rome, fut atteint de la petite vérole et perdit la vue à demi. Bientôt il la perdit tout à fait, s'étant mis entre les mains d'empiriques à qui il s'accrocha, dans son désespoir, comme le noyé à la barre de fer.

Revenu à Paris, il devint l'ami de tous les hommes éminents de l'époque, et André Chénier — depuis longtemps ses protecteurs naturels étaient morts ou s'étaient enfuis — lui fit accorder une pension de la Convention nationale. Mais la vie de cabinet ne lui suffit point ; il devient libraire — libraire au temps de la Terreur, il ne pouvait pas prospérer. En 1805, en effet, il se met en faillite, et Napoléon lui fait accorder 40,000 fr., avec lesquels il peut satisfaire ses créanciers.

C'est alors que le malheureux aveugle épouse miss Sayer, nièce de Boscowenn et de la duchesse de Beaufort, et qu'il se retire à Vauxbuin, près de Soissons, d'où sont datées la plupart des œuvres qui empêcheront son nom sympathique de périr tout à fait.

Terminons cette trop longue et trop douloureuse liste de ceux auxquels Dieu donna une lumière intérieure, s'il leur ferma les yeux, en rappelant le souvenir de Michel-Ange. Ce sculpteur, ce peintre, cet architecte, ce mécanicien, ce poëte, ce multiple et sublime génie, paya ce génie, comme l'avait payé Galilée. Il devint aveugle à force de travail, de ce travail obstiné, fiévreux, qui le dévora durant toute sa vie, et, en cet état, il aimait encore à se faire conduire dans les jardins publics, dans les musées, et là il promenait sa main, tremblante d'émotion, sur les chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce. Ses yeux éteints à la lumière, mais toujours vivants pour l'art, se remplissaient de larmes au contact des admirables formes de l'Apollon du Belvédère.

— Anecdotes. Quelqu'un tira une lettre de change sur un riche banquier qui était *aveugle*. Une personne dit qu'il ne l'accepterait pas, et, comme on lui demandait pourquoi : « C'est parce qu'elle est payable *à vue*, » répondit-elle.

∴

Un *aveugle* avait une femme qu'il aimait beaucoup, quoiqu'on lui eût dit qu'elle était fort laide. Un médecin offrit de lui rendre la vue ; il ne voulut pas y consentir : « Je perdrais, dit-il, l'amour que j'ai pour ma femme, et cet amour me rend heureux. »

∴

Un *aveugle* se tenait à la porte d'une église, flanqué de sa femme, qui répétait d'une voix qu'elle cherchait à rendre lamentable : « N'oubliez pas le pauvre *aveugle*, s'il vous plaît. » Tout à coup l'*aveugle* lui dit : « Ne demande pas à ce grand sec qui vient là-bas ; il ne donne jamais rien. »

∴

Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, passant dans la rue Saint-Honoré, est arrêtée un instant par un embarras de voitures. Un *aveugle* s'approche et s'écrie : « Mes bonnes dames, ayez pitié d'un malheureux qui a perdu toutes les joies de ce monde. — Hélas ! dit la princesse, est-ce que ce pauvre homme serait eunuque ? »

∴

Un *aveugle*, conduit par un jeune enfant, avait l'habitude de se rendre chaque dimanche dans la boutique d'un libraire, qui l'avait gratifié d'une aumône hebdomadaire. Un jour l'enfant entre seul, et présente la sébile. « Est-ce que ton père serait malade ? — Mais oui, répondit l'enfant, il est resté à la devanture, où il regarde les images. »

∴

Lamotte-Houdard, aussi connu par sa douceur et son honnêteté que par ses talents et son esprit agréable, était devenu *aveugle* à l'âge de quarante ans. Un jour se trouvant poussé dans une foule, il marche sur le pied d'un jeune homme qui lui donne un soufflet : « Monsieur, lui dit Lamotte, vous allez être sûrement bien fâché de m'avoir frappé : je suis *aveugle*. »

∴

A Athènes, au milieu d'une nuit fort obscure, un *aveugle* marchait une lumière à la main et une cruche pleine sur l'épaule. Un jeune homme, surpris de cet attirail, lui demanda à quoi lui servait sa lumière, puisque tout était obscurité pour lui. « Ce n'est pas pour moi, lui répondit l'*aveugle*, que je porte cette lumière, c'est afin que les étourdis qui te rassemblent ne viennent pas se heurter contre moi et renverser ma cruche. »

∴

Le président : Accusé, comment êtes-vous devenu *aveugle* ?

Le critique d'art : Par suite d'un coup de sang.

Le président : Pourquoi alors portez-vous sur la poitrine un tableau représentant une explosion de mine, dans laquelle vous auriez perdu la vue ?

Le critique d'art : Mon président, c'est parce que l'art est impuissant à rendre — en peinture — un coup de sang.

∴

Une femme galante faisait accroire à chacun de ses amants qu'il était le seul favorisé. La déesse, par ce stratagème, entretenait ses sujets, et tous ceux qui la fréquentaient lui étaient également dévoués. Mais un jour, l'Amour ôta le bandeau de l'un d'eux, et lui découvrit des infidélités qu'il n'aurait osé soupçonner. Il exprima ses plaintes. « Ah ! monsieur, lui dit naïvement la donzelle, puisque vous avez recouvré la vue, vous pouvez vous retirer : je ne reçois chez moi que des *aveugles*. »

∴

Un célèbre prélat se trouvant un jour dans une société avec Massieu, *aveugle-né*, un des premiers élèves d'Haüy, lui adressa cette question : « Quelle idée vous faites-vous de la couleur écarlate ? » Massieu réfléchit un instant, puis répondit : « Monseigneur, cela doit avoir beaucoup de rapport avec le son du clairon. » Cette réponse excitera sans doute le rire des esprits frivoles ; mais pour ceux qui voudront bien considérer que, chez l'*aveugle*, l'ouïe est un des sens qui suppléent à celui dont il est privé, elle est d'une logique écrasante.

Lorsque l'on rédigea les articles du traité de Campo-Formio, le secrétaire ayant écrit : « L'empereur d'Autriche reconnaît la république française. — Effacez cet article, dit vivement Bonaparte, la république française est comme le soleil : *aveugle* qui ne la voit pas. Le peuple français est maître chez lui ; il a fait une république, peut-être demain fera-t-il une aristocratie, après-demain une monarchie ; c'est son droit imprescriptible ; la forme de son gouvernement n'est qu'une affaire de loi intérieure. »

∴

Saunderson, qui, bien qu'*aveugle*, occupa d'une manière si distinguée la chaire de mathématiques à l'université de Cambridge, se trouvant un jour dans un cercle très-nombreux, remarqua qu'une dame qui venait de sortir et dont il n'avait jamais ouï parler avait de fort belles dents. Comme son observation était juste, on lui demanda sur quoi il l'avait fondée. « Je n'ai point, dit-il, de motifs de croire cette dame insensée ; j'ai donc supposé, comme j'ai entendu qu'elle riait toujours, que ce ne pouvait être que pour qu'on remarquât ses dents. » Saunderson avait deviné juste.

Cet *aveugle* extraordinaire professa avec un éclat bien digne d'attirer l'attention, car c'était un spectacle fait pour exciter la curiosité publique que celui d'un jeune homme *aveugle* donnant des leçons d'optique, et discourant sur la lumière et les couleurs, expliquant la théorie de la vision, l'effet des verres convexes ou concaves, le phénomène de l'arc-en-ciel et d'autres phénomènes relatifs à la lumière.

∴

Un jeune homme, atteint d'une cataracte, avait complétement perdu la vue. Au retour d'un voyage de quelques mois, il alla rendre visite à une dame qu'il aimait et à laquelle son infirmité l'avait empêché jusque-là de déclarer ses sentiments. Lorsqu'il se présenta, la jeune femme en était aux derniers préparatifs de sa toilette de nuit,

. . . . . dans le simple appareil
D'une beauté qui va se livrer au sommeil.

« Faites entrer, dit-elle à sa soubrette ; les yeux de monsieur ne sont pas à craindre. » Le jeune homme s'installe dans le fauteuil qu'on lui présente : « Ah ! vous voilà de retour, lui dit la dame ; votre voyage a-t-il été heureux ? — J'en suis enchanté, répondit-il, car on m'a fait une merveilleuse opération. — Et quelle opération ? s'écria la dame un peu surprise. — L'opération de la cataracte. — Et... elle a réussi ? — Mais parfaitement... » On comprend la confusion de la belle, que notre *ex-aveugle* parvint cependant à rassurer, en ajoutant ces galantes paroles : « Madame, je venais pour solliciter l'honneur de votre main. » Et il se retira aussitôt après ce vol commis par anticipation.

∴

Le sieur Richard, directeur de la poste à Joyeuse, en Vivarais, étant allé se promener, après souper, jusqu'à une vigne qu'il possédait près de cette ville, rentra à dix heures, se coucha et dormit, sans ressentir la moindre incommodité. Le lendemain sa fille, voyant qu'il restait couché beaucoup plus tard qu'à l'ordinaire, entra dans sa chambre, lui demanda s'il était malade et pourquoi il ne se levait pas ? « C'est, répondit-il, que j'attends qu'il soit jour. — Il est jour depuis longtemps. — Ouvrez donc les volets. — Ils sont ouverts, et il est dix heures. — Cela n'est pas possible ; c'est une plaisanterie, car il n'est pas jour. » Enfin, il fut convaincu qu'il était *aveugle* ! Sa famille, ne voyant aucune altération dans ses yeux, avait peine à le croire. On appela des médecins et des chirurgiens, qui tentèrent quelques remèdes ; mais tout fut inutile, et ils finirent par déclarer qu'il resterait *aveugle* toute sa vie. Cependant trois semaines après, étant à l'église, il lui sembla qu'il apercevait, comme au travers d'un nuage épais, la lueur d'une lampe ; le lendemain il l'aperçut un peu mieux. Dès ce moment, sans avoir senti aucune douleur, sans avoir fait aucun remède, sa vue s'éclaircit de jour en jour, et, au bout de trois mois, elle se trouva aussi bonne qu'auparavant.

Aveugle (Jeu de l'), jeu de société, qui a une grande analogie avec un genre de spectacle que donnent, les jours de foires et de fêtes publiques, de soi-disant magnétiseurs. Deux personnes, qui ont eu le soin de se concerter d'avance, se partagent les rôles : l'une est l'*aveugle* et l'autre l'*interrogateur*. L'*aveugle*, ayant les yeux bandés, s'assied à une certaine distance du cercle, et l'interrogateur lui adresse diverses questions auxquelles il est tenu de répondre. Si c'est une dame qui interroge, elle désigne un monsieur à l'*aveugle* ; si, au contraire, c'est un monsieur, il lui désigne une dame. Voici les questions que l'on fait ordinairement. « Vous rappelez-vous monsieur un tel ou madame une telle ? — Oui, très-bien. — Connaissez-vous son gilet ou son fichu ? — Oui, très-bien. — Et connaissez-vous son pantalon ou son châle ? — Oui, très-bien. — Devinez par où je tiens monsieur un tel ou madame une telle ? — Par telle ou telle partie de ses vêtements. » Or, l'*aveugle* devine toujours juste, parce qu'il sait que la partie touchée est précisément celle qui, dans les interrogations précédentes, a eu son nom placé après la conjonction *et*. La personne devinée doit prendre la place de l'*aveugle* ; mais, comme on a eu soin de la choisir parmi celles qui ne connaissent pas le secret du jeu, on comprend qu'elle est condamnée à ne pas recouvrer la vue de fort longtemps, à moins qu'un hasard extraordinaire ne vienne à son secours, et, chaque fois qu'elle se trompe, elle est tenue de donner un gage.

Faire l'aveugle est aussi le nom d'une pénitence. La personne à laquelle on impose cette infirmité temporaire, se place au milieu de la société et ferme les yeux. Aux trois premières choses qu'on lui montre, elle doit dire : « Je suis *aveugle*, je ne vois rien ; » et, à la quatrième : « Je vois. » Si, par exemple, c'est un jeune homme, il ne voit pas la main, la fleur, le ruban que lui offre une dame, mais il voit le baiser qu'elle accorde à son voisin.

Aveugle clairvoyant (L'), comédie en un acte et en vers, de Legrand, représentée aux Français en 1716. L'*Aveugle clairvoyant* est une des plus jolies comédies en un acte de l'ancien répertoire ; elle est conduite avec art et pétille d'esprit.

Un officier de marine, qui n'est plus jeune, laisse, en partant pour un voyage de long cours, une jeune veuve qu'il doit épouser, bien qu'il n'ait ait jamais reçu de grands témoignages d'amour. Il invente donc une épreuve assez singulière pour s'assurer s'il est aimé de Léonor. Il fait courir le bruit qu'il a perdu la vue. Dame Léonor, qui le croit véritablement aveugle, ne prend aucune précaution pour lui cacher ses intrigues. L'officier, qui a de bons yeux, est instruit par lui-même de l'inconstance de la belle, et croit que c'est assez pour son rival que de lui abandonner l'infidèle. Les rôles accessoires de l'action ajoutent à l'effet comique de la pièce. Une des scènes les plus amusantes est celle où Léonor se trouve placée entre Léandre, son amant, et l'officier qu'elle croit aveugle. Cette situation est reproduite du second acte de l'*École des maris*. Mais Legrand, qui redoutait fort, et non sans raison, la supériorité de Molière, n'a fait qu'effleurer cette scène charmante. On reproche à cette pièce quelques incorrections de style.

Legrand avait empruntè une grande partie de son sujet à une comédie en cinq actes et en vers de Debrosse, jouée sous le même titre en 1649, mais dont il avait supprimé beaucoup d'incidents inutiles et peu comiques, ce qui lui permit de condenser les cinq actes de son devancier, et de les faire entrer en un seul.

Aveugles, à l'usage de ceux qui voient (Lettres sur les), opuscule de Diderot, publié en 1749. Cet écrit est adressé à un correspondant imaginaire, à une dame qui cultive la philosophie. L'auteur prend occasion d'une opération chirurgicale faite avec succès, parait-il, sur un aveugle-né, pour parler tour à tour de l'aveugle-né du Puiseaux en Gâtinais, et d'un autre aveugle de naissance, Saunderson, le célèbre mathématicien anglais. Diderot s'attache à démontrer, par divers incidents de la vie journalière de ces deux aveugles, que les idées et les raisonnements de ceux qui sont privés de la vue different essentiellement des idées et de la logique des clairvoyants. Chez l'aveugle de naissance, qui ne peut tirer ses perceptions d'un organe absent, c'est le toucher, le tact, la sensation périphérique des corps qui se substituent à la vision dans ses pensées et dans ses réflexions directes ou indirectes. Il définit les choses, surtout celles qu'il ne peut distinguer qu'au moyen de la main, à leur juge, il les mesure tout entières au compas, il les pèse, il les mesure tout entières à l'homme doué de la vue. Mais ces combinaisons intellectuelles ou morales, ces définitions et ces jugements, n'en sont pas moins exacts ; si même on les compare aux opinions généralement reçues, aux doctrines universellement acceptées, qu'il s'agisse de questions de physique ou de métaphysique, il faut reconnaître que les doctrines communes ne sauraient posséder la même exactitude, puisque les raisons vulgaires ne peuvent convaincre l'aveugle, à moins qu'il ne les sente sous sa main. Il croira à Dieu, seulement si on le lui fait toucher : les merveilles de la nature n'existent pas pour lui. Et les phénomènes dont il parvient à se rendre compte subissent, dans sa logique brutale, une sorte de métamorphose, qui ne les anéantit pas sans doute, mais qui les modifie singulièrement dans leurs rapports avec cet être incomplet. Par exemple, l'aveugle définit l'œil, siége de la vision, *un organe sur lequel l'air fait l'effet d'un bâton sur la main*. Et Diderot de citer à sa dame la *Dioptrique* de Descartes, ou le philosophe rapporte les phénomènes de la vue à ceux du toucher. L'auteur trouve ainsi le moyen, à propos des aveugles, de traiter une foule de sujets savants ou philosophiques ; il affecte partout les formes d'une épître familière ; mais si le ton reste généralement simple, le fond accuse quelquefois une sorte de pédantisme qui fatigue le lecteur. La partie vraiment intéressante de cette production de Diderot est celle où il décrit les ingénieux procédés imaginés par l'aveugle Saunderson pour faire, à l'aide de ses doigts et avec rapidité, des calculs très-compliqués, ainsi que les instruments que ce jeune Anglais avait créés pour se rendre facile l'étude des mathématiques. A l'âge de vingt-cinq ans, Saunderson avait inventé un admirable système *d'arithmétique palpable*. Il se servait d'épingles qu'il enfonçait dans de petits trous ; ces épingles étaient toutes de même longueur et de même grosseur, mais la tête des unes était plus grosse que celle des autres, et elles pouvaient se combiner facilement, au moyen de positions ou transpositions convenues, de manière à fournir dix sensations différentes, appréciables au toucher et correspondant aux dix chiffres employés en arithmétique. Qu'on imagine ensuite une sorte de tableau aussi grand qu'on voudra, partagé en petits carrés rangés horizontalement et séparés les uns des autres par des espaces ou intérignes de même épaisseur : c'est la machine de Saunderson, et cette machine ne lui servait pas seulement à faire des calculs numériques, mais encore à démontrer les propriétés des figures rectilignes.

Le but évident que se proposa Diderot, dans cet écrit, fut d'attaquer les croyances religieuses ou morales, et de montrer que l'existence même de Dieu ne repose que sur des preuves très-contestables. La beauté, la grandeur du spectacle que nous offre la nature, sont presque nulles pour l'aveugle, cela est vrai ; et pourtant, si Diderot avait pris le temps de réfléchir, il aurait reconnu que les sens du tact, de l'ouïe, de l'odorat et du goût offrent encore un monde assez rempli de merveilles pour qu'un aveugle puisse se former une idée de Dieu qui ne diffère pas beaucoup de celle que s'en forment les autres hommes. Sans doute, plus l'homme a de moyens pour sentir et pour connaître, plus ses connaissances doivent s'élever et s'étendre ; mais cela suffit-il pour justifier notre philosophe quand il s'écrie : « Ah ! madame, que la morale de l'aveugle est différente de la nôtre ! que celle d'un sourd différerait encore de celle d'un aveugle ! » Cela semble dire que la morale n'est rien par elle-même, qu'elle n'a d'autre fondement que les circonstances au milieu desquelles elle prend naissance, et qu'elle s'anantit avec ces circonstances. Etait-ce bien là l'exacte pensée de Diderot ? Nous n'oserions pas l'affirmer ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que sa *Lettre sur les aveugles* lui valut un emprisonn